


Procès-verbal de la réunion CRS/CDS

Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51  crs@volleyidf.org

SAISON 2023/2024

En attente d'approbation par le Comité Directeur

Réunion du 25 juin 2024 en présentiel

<u>Présents:</u>	Monsieur	MOLINARIO Yves	Président de la CRS / Président CD 78
	Monsieur	PRIGENT Arnaud	Vice-Président de la ligue
	Monsieur	MICHEL Claude	Trésorier de la ligue
	Madame	LECERF Marjorie	Présidente CDS 77
	Monsieur	MARTUCCIELLO Michel	Président CDS 78
	Madame	THIEBAUT Michèle	Présidente CDS 91
	Monsieur	RIMBANO Stefano	Président CD92
	Monsieur	KEITA Adoulou	Membre CD92
	Monsieur	ROUMIER Nicolas	Membre CD92
	Monsieur	PROTAT Gaël	Directeur CD93
	Monsieur	TOTIN Julien	Président CD94
	Monsieur	PRISO Serge	Membre CD94
	Madame	CERVETTI Brigitte	Présidente CD95
	Monsieur	TAILLEFER Benjamin	Président CDS 95
	Madame	MESSAOUD Fatima Zahrae	Salariée ligue, Agent de développement Outdoor
	Monsieur	BOUGHERBAL Tarek	Salarié ligue, Responsable de l'organisation des compétitions

Championnat « Accession Régionale » Senior 2024/2025

La date limite des engagements pour le Championnat Senior « Accession Régionale » féminin et masculin 2024/2025 est fixée au **dimanche 22 septembre 2024 – dernier délai**.

Les engagements se feront pour la saison 2024/2025 uniquement sur le site fédéral via l'espace CLUB - **Engagement Comité départemental** et non au niveau régional. Les GSA s'engagent au niveau de leurs comités.

Les CDS pourront avancer la date limite des engagements.

M. TAILLEFER Benjamin, président de la CDS 95 effectuera la synthèse des équipes engagées et la transmettra aux CDS ainsi qu'à la CRS avant la réunion CRS/CDS.

La réunion CRS/CDS pour la répartition des équipes engagées en championnat « Accession Régionale » aura lieu le mardi 24 septembre 2024 à 19h30 au siège de la ligue IDF de volley.

Le tournoi des 1ers du championnat « Accession Régionale » est supprimé. Les équipes seront classées selon leur classement dans leurs poules.

Les équipes classées 1^{ères} des poules du championnat « Accession Régionale » senior féminin et masculin, remplissant les conditions d'accession requises, accéderont automatiquement (qualifiée d'office) au championnat **régional 2** de la saison 2025/2026.

Le maintien ou la suppression du tournoi des seconds du championnat « Accession Régionale » sera décidé lors de la réunion CRS/CDS du 24 septembre.

Organisation des Championnats Interdépartementaux « Jeunes » 2024/2025

Il n'y aura pas de modification concernant les modalités de qualifications régionales pour la saison 2024/2025.

Les engagements en championnat « interdépartemental » 4X4 M13 à M21 et 6X6 de M15 à M21 pour les équipes non inscrites en qualifications et/ou les équipes non qualifiées en championnats régional restent inchangés : les GSA devront se rendre sur l'espace club via le site fédéral « Engagement Régional - Ligue Île-De-France ».

La réunion CRS/CDS pour la répartition des équipes engagées en championnat « interdépartemental » 4X4 M13 à M21 et 6X6 M15 aura lieu le mardi 22 octobre 2024 à 19h30 (Format à définir).

La réunion CRS/CDS pour la répartition des équipes engagées en championnat « interdépartemental » 6X6 M18 et M21 aura lieu le mardi 19 novembre 2024 à 19h30 (Format à définir).

Les formats des championnats (Départemental ou interdépartemental) seront définis lors des réunions CRS/CDS.

Les champions interdépartementaux des catégories 4X4 M13 et 6X6 M15 ne participeront plus aux finales régionales « ARGENT », ils participeront aux finales des championnats interdépartementaux.

Les finales des championnats interdépartementaux seront maintenues, néanmoins, elles seront organisées par les CDS. Les désignations seront faites lors des réunions CRS/CDS.

Aménagement de règles des Championnats Interdépartementaux « Jeunes » 2024/2025

1. M13 féminin et M13 Masculin : Il a été décidé les aménagements suivants pour les championnats interdépartementaux ainsi que pour les finales des championnats interdépartementaux :

1.1 Service :

- Les types de service autorisés sont les suivants :
Service cuillère – service tennis – Lancer à deux mains (touche de foot). Pas de lancer à une seule main.
- 3 services consécutifs maximum par joueur (se) puis passer le service au joueur (se) suivant (e) de son équipe.

Ces règles seront appliquées à titre expérimental pour la saison 2024/2025. Les CDS feront le point en fin de saison pour décider son maintien ou son annulation en collaboration avec la CRS.

1.2 Mixité :

Les GSA pourront engager une équipe mixte dans le championnat interdépartemental M13 à condition de l'engager en championnat M13 masculin et le signaler au moment de l'engagement ou au plus tard avant la 1^{ère} journée du championnat à la CDS gestionnaire du championnat.

2. M15 féminin et M15 Masculin :

Il a été décidé d'interdire le libero en championnat interdépartemental M15 féminin et M15 masculin ainsi qu'aux finales des championnats interdépartementaux.

Cette règle sera appliquée à titre expérimental pour la saison 2024/2025. Les CDS feront le point en fin de saison pour décider son maintien ou son annulation en collaboration avec la CRS.

+ Equipe incomplète pour le championnat interdépartemental 4X4 et 6X6 :

Pour favoriser les rencontres et éviter les forfaits ou les « matchs arrangés ».

Une équipe incomplète (3 joueurs (ses) pour le championnat 4X4 et 5 joueurs (ses) pour le championnat 6X6) doit se déplacer. Elle joue ses matchs (avec éventuellement le prêt d'une joueuse), elle perd ses matchs 0/2 : 0/25 – 0/25, mais n'a pas de pénalité liée au forfait et marque 0 point (comme un match perdu 0/2).

Le coût de l'amende pour l'équipe incomplète (visiteur ou à domicile) est indiqué au MAD 2024/2025 de la ligue IDF de volley (50% du montant du forfait pour équipe incomplète en championnat régional).

Chaque équipe pourra bénéficier de cette disposition seulement lors de deux journées.

Une équipe qui ne se présente sera déclarée forfait (amende intégrale et point(s) de pénalité).

Le secrétaire de séance
M. Tarek BOUGHERBAL

Le Président de la CRS
M. Yves MOLINARIO